

Ault - Étude stratégique du développement communal et de gestion durable de l'érosion côtière



Maître d'ouvrage

Commune d'Ault (80)

Bureaux d'études

- INterland (Mandataire)
- Partenaires Développement
- Hydratec (sous-traitant)
- Asconit Consultants (sous-traitant)

Année

2010 - 2012

Objectifs

Étude pré-opérationnelle dont l'enjeu majeur est de concilier la gestion durable de l'érosion côtière avec le développement économique et urbain.

Si Ault est un site d'exception sur la Côte Picarde, perchée sur la falaise vive, à 60 mètres au-dessus de la Manche, c'est aussi une bourgade marquée par une économie touristique en perte de vitesse.

La question posée est d'abord celle du développement économique et urbain durable d'une collectivité locale de petite échelle soumise à des risques naturels incontrôlables mais néanmoins prévisibles. L'objet de cette étude pré-opérationnelle s'inscrit dans l'acceptation du processus naturel, et donc, du risque littoral.

L'étude a porté sur un diagnostic détaillé des phénomènes hydrodynamiques et du fonctionnement du littoral par des visites de terrain et une synthèse bibliographique. Le fonctionnement du littoral et l'état des ouvrages de protection existant ont été décrits et expliqués successivement à 3 échelles : du littoral normanno-picard entre Antifer et le Hourdel, à la sous-cellule sédimentaire Le Tréport-Onival et au secteur d'étude Bois de Cise-Onival.

Notre expertise en gestion du littoral a été mis à profit pour l'analyse des scénarii de stratégie d'aménagement envisageables face à différentes gestions de l'érosion côtière et l'élaboration d'un programme d'aménagement et des conditions de sa mise en œuvre.

Missions d'hydratec

- Diagnostic du fonctionnement du littoral
- Pré-diagnostic des ouvrages
- Analyse du risque littoral
- Analyse des scénarii de stratégie d'aménagement envisageables face à différentes gestions de l'érosion côtière
- Participation à l'élaboration d'un programme d'aménagement et des conditions de sa mise en œuvre



Les grands travaux sur le littoral d'Ault-Onival



Au cours de l'année 1979 les événements dramatiques se succèdent à Ault, la falaise recule inexorablement, plusieurs habitations sont menacées.

Des travaux de protection radicale de la falaise seront réalisés entre 1984 et 1986 pour une dépense totale de 36,5 MF et 30 % à la charge de la commune d'Ault qui s'est lourdement endettée au détriment de toutes les autres actions de développement communal